

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Prix des médicaments : risque d'augmentation

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

Le prix du médicament pourrait augmenter. C'est l'essentiel du point de presse de l'Ordre et du syndicat national des pharmaciens, tenu le 9 septembre dernier, à son siège à Nombakele. Ces 2 organes de régulation du secteur pharmaceutique ne comprennent pas le bien-fondé d'un certificat de conformité aux normes établi par l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), et exigible dès le 17 septembre prochain par la douane pour libérer les conteneurs de médicaments bloqués au port. "Toutes les marchandises inscrites au tarif des douanes sont soumises au programme d'évaluation de la

conformité aux normes, à l'exception des produits alimentaires et ceux bénéficiant d'une dérogation", peut-on lire sur la note de service adressée à l'Ordre, par le directeur de la douane en date du 2 septembre.

Et l'annonce n'est pas pour plaire aux professionnels du secteur qui estiment être déjà asphyxiés par les taxes. L'impôt à la conformité est donc jugé de trop pour eux. Tant avant l'Aganor et son certificat de conformité, des contrôles ont toujours été effectués par l'agence du médicament, rappelle l'Ordre. "Toute chose qui pourrait impacter le prix du médicament et partant les charges de la Caisse d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) qui pourraient gonfler", a regretté Grâce Nze Nkoure, présidente du syndicat des pharmaciens

du Gabon.

Ce qu'on déplore, souligne Mme Nze Nkoure, c'est que dans le texte incriminé, les aliments sont considérés comme essentiels alors que les médicaments, produits de première nécessité, ne sont pas pris en compte. "Cette taxe n'a pas lieu d'être pour le médicament, produit de première nécessité. Il est peut-être utile de consulter notre organe de réglementation pour d'autres textes similaires", estime-t-elle.

Autre sujet inscrit à l'ordre du jour du point de presse de mercredi dernier : les conditions d'accès à la profession. Lesquelles sont strictement réglementées.



Photo: Abel Eyeghe

L'Ordre et le syndicat national des pharmaciens en conférence de presse pour dénoncer une taxe de trop qui pourrait faire flamber le prix du médicament.

"Ce qui fait du pharmacien un acteur public dont le rôle est de préserver la santé de la population", a rappelé Marie-Louise Rondi, présidente de l'Ordre.

Mais le plus important est que les conteneurs déjà au port ne soient point impactés par ce certificat de la conformité, espèrent les pharmaciens.

Le clin d'œil de *Lybek*



Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

MICHEL Menga M'Essone, ministre de la Culture et des Arts, s'est entretenu, le jeudi 10 septembre dernier, au Musée national des arts, Rites et traditions du Gabon, avec les artistes gabonais. Occasion pour eux d'évoquer les problématiques propres au secteur de la culture. Entre autres, sa dévalorisation, les conditions d'une reprise des activités culturelles, la gestion des droits d'auteur, la situation de marginalisation des artistes gabonais, encore plus flagrante en ces temps troubles. En effet, se sentant laissés-pour-compte depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie due au nouveau coronavirus, chanteurs, humoristes et cinéastes gabonais ont exprimé à la tutelle leur désarroi. Mieux, leur frustration.

Parce que le Covid-19 aurait un impact sur leur secteur d'activité, les artistes s'indignent de leur sort et sollicitent une assistance financière des plus hautes autorités. "Subissant les conséquences des mesures prises par le gouvernement, les hommes de culture et artistes que



Photo: CM

Le ministre de la Culture Michel Menga M'Essone et le collectif des artistes gabonais au cours de la rencontre.

nous sommes nous sentons frustrés du fait d'avoir été exclus de la liste des catégories de citoyens devant bénéficier des mesures d'accompagnement prévues par le gouvernement dans le cadre de cette pandémie. Nous étouffons silencieusement, car se sentant oubliés. Nous sollicitons du gouvernement une assistance financière pour accompagner les artistes cloués à la maison à cause du Covid-19", a fait savoir Melchy Obiang, porte-parole des artistes.

Les mesures gouvernementales auxquelles sont soumis les hommes et femmes de la culture depuis six mois porteraient atteinte à leurs droits et libertés, les maintenant ainsi dans un état

de "précarité". D'où leur préoccupation est "légitime", selon eux.

La position de la tutelle rejoint d'ailleurs celle des artistes. Elle pense que le secteur de la culture est marginalisé. Le statut de l'artiste gabonais et sa condition sont donc à "l'image" de ce domaine. Elle est d'avis que l'artiste mérite être accompagné. Toutefois, ces derniers devraient normaliser leurs statuts avant d'attendre une aide du gouvernement. "Au Gabon, les artistes exercent dans l'informel, sans véritablement réunir les critères les plaçant au rang d'artistes. Tant que vous êtes dans l'informel, l'État ne pourra intervenir", a souligné Michel Menga M'Essone.

Les artistes sollicitent une assistance financière